

EAFC

Grenoble le 02 février 2026

Affaire suivie par :

Tél : Christine Masselot

Mél : Christine.Masselot@ac-grenoble.fr

7, place Bir Hakeim

CS 81065

38021 Grenoble Cedex

Le directeur de l'Ecole Académique de la
Formation Continue

Le conseiller technique éducation inclusive auprès du recteur

À

Mesdames et messieurs les enseignants des écoles et
établissements scolaires publics

S/C

Madame et messieurs les directeurs académiques des services de
l'Education Nationale

Mesdames et messieurs les inspecteurs

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : Appel à candidatures aux parcours de formation préparant aux épreuves du CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) - Année scolaire 2026-2027.

Références :

- Décret n° 2017-169 du 10/02/2017 relatif aux pratiques de l'éducation inclusive et formation professionnelle spécialisée
- Arrêté du 10/02/2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie
- Arrêté du 10/02/2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI)
- Circulaire n°2017-026 du 14/02/2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI)
- Circulaire du 12/02/2021 - NOR : [MENE2101543C – BO N°10 du 11 mars 2021](#)

1. Le cadre

La formation, organisée sur une année scolaire, est composée :

- d'un tronc commun de 144 heures, non fractionnable ;
- de deux modules d'approfondissement, non fractionnables, d'une durée totale de 104 heures ;
- d'un module de professionnalisation dans l'emploi d'une durée de 52 heures, non fractionnable.

Cette formation est adossée à une première année de master MEEF pratique et ingénierie de la formation, parcours éducation inclusive porté par l'Université Grenoble Alpes.

Les enseignants intéressés par un départ en formation sont invités à participer à une réunion d'information qui se déroulera en visioconférence : **le mercredi 25 février 2026 de 14h à 15h30.**

Cette réunion sera accessible en suivant le lien : <https://edurl.fr/rHxulfBH>

2. Le dépôt de candidature

- Pour les enseignants du premier degré : se référer aux circulaires départementales
- Pour les enseignants du second degré :

Les candidats désireux de suivre cette formation, devront :

- remplir la **fiche de candidature** ;
- prendre contact avec l'inspectrice ou l'inspecteur de la discipline, IA-IPR ou IEN ET EG, qui émettra son **avis sur la candidature** ;
- solliciter également, l'**avis du chef d'établissement**.

La fiche de candidature devra être envoyée **pour le mercredi 25 mars 2026**, par courriel exclusivement, à Christine Masselot, chargée d'ingénierie de formation Christine.Masselot@ac-grenoble.fr avec en copie ce.ecoleinclusive@ac-grenoble.fr

Afin de faciliter le traitement de leur dossier, les enseignants candidats saisiront comme objet de leur message : « CANDIDATURE FORMATION CAPPEI 2026 – 2027 ». Compte tenu des contraintes de calendrier, tout dossier parvenant après cette date ne pourra pas être pris en compte.

Les candidats du second degré à la formation seront ensuite reçus lors d'un entretien en visioconférence avec le conseiller technique éducation inclusive de monsieur le recteur, pour émission d'un avis complémentaire.

3. Admission au départ en formation

La **commission académique** d'étude des candidatures premier et second degrés désignera les candidats retenus. Les candidats seront informés des résultats par courrier électronique. Les candidats, avec un avis favorable, qui ne seront pas retenus seront placés sur liste d'attente.

RAPPELS :

- Seuls les candidats ayant obtenu **un poste spécialisé correspondant au parcours de formation** choisi verront leur départ en formation validé.
- Les candidats retenus pour participer au parcours de formation préparatoire aux épreuves du CAPPEI devront participer à un **premier regroupement fin juin, début juillet 2026**

Pour toute information complémentaire concernant le contenu de la formation, vous pouvez contacter :

Christel Bert, Chargée de mission École Inclusive christel.bert@ac-grenoble.fr
Stéphanie Vigne, Chargée de mission École Inclusive stephanie.vigne@ac-grenoble.fr

Signé le 02/02/2026 par Jean-Christophe

*Larbaud, directeur de l'EAFIC Philippe
Sauger, conseiller technique
éducation inclusive auprès du
recteur de l'académie de
Grenoble*

Conforme à l'original disponible sur demande

Pièces jointes :

Dossier de candidature avec avis
du corps d'inspection du second degré et du
chef d'établissement.